

indice, fit appeler le sieur X... pour avoir quelques renseignements, et d'après la déclaration de ce dernier, on serait porté à croire que ces billets de banque ont été lacérés et jetés dans un moment d'aberration d'esprit par le sieur Z. qui les avait reçus quelques jours auparavant de sa famille, pour payer un fond de commerce qu'il venait d'acheter.

— Jeudi dernier, dans l'après-midi, à Boulogne, pendant que M. X... était occupé dans son bureau, un individu s'est glissé dans les appartements sans être vu, et a volé 4,050 fr. qui se trouvaient dans une chambre au-dessus.

Le soir, M. X... s'étant aperçu du vol, en avertit M. le commissaire, et une visite domiciliaire fut faite sans résultat chez un ouvrier qui avait travaillé dans la maison; les agents de police et la gendarmerie furent mis en campagne dans la ville, dans les faubourgs et dans les environs.

Le vendredi matin, la police apprit qu'un voisin avait vu entrer chez M. X... un domestique, nommé Ducrocq, qui avait été quelque temps à son service; il y avait de fortes raisons de présumer que cet homme était le vrai coupable. On sut bientôt que Ducrocq logeait rue Siblequin; une visite faite à son domicile pendant son absence n'eut aucun résultat; les agents attendirent son retour, qui eut lieu vers huit heures; on le conduisit immédiatement au bureau de police lui et un ami qui avait passé l'après-midi dans sa société; tous les deux furent interrogés par le magistrat, qui renvoya immédiatement l'ami et conserva Ducrocq, qui s'était trahi plusieurs fois dans ses réponses. M. X... fut appelé au bureau et laissé seul avec le prévenu, qui avoua bientôt sa faute, en manifestant tous les signes d'un véritable repentir. Il déclara qu'il avait pris 20 fr. dans le sac pour payer quelques dettes et régaler un ami, et qu'étant à boire avec ce dernier au cabaret du Chemin-Vert, il avait pris un prétexte pour sortir, avec l'intention d'enfourner la somme entière derrière la maison, à côté d'un petit fossé; il ajouta qu'il était prêt à indiquer la place et à remettre l'argent. En effet, M. X... M. le commissaire de police, un agent et Ducrocq se rendirent sur les lieux vers dix heures et demie, et l'argent fut retrouvé à l'endroit désigné, et remis à son légitime possesseur. M. X... en quittant Ducrocq, lui laissa 10 fr., en attendant que les juges se prononcent sur un vol suivi de circonstances qui leur paraîtront certainement atténuantes.

On doit des éloges à Messieurs les commissaires de police, et à leurs agents, pour la manière active et intelligente avec laquelle cette affaire a été conduite et menée à bonne fin.

(Colonne).

— Nous empruntons ce qui suit au bulletin astronomique de M. Babinet :

Dans les éphémérides d'octobre, c'est la lune qui occupe le premier rang. Depuis le commencement de ce mois, on la voit chaque soir de plus en plus élevée dans le ciel et roulant vers l'orient au travers des constellations du zodiaque, en s'éloignant de plus en plus du soleil.

Elle arrivera au point du ciel opposé à cet astre le lundi 13 octobre, à onze heures huit minutes du soir : elle se trouvera donc dans la région où la terre projette son ombre, et traversera cette ombre en subissant une éclipse qui sera presque totale, car il y aura à peine un centième du disque lunaire non plongé dans l'ombre de la terre.

Il semblerait qu'à chaque pleine lune il devrait y avoir une éclipse partielle; mais comme la lune décrit un cercle légèrement oblique à celui de la terre, elle passe la plupart du temps au-dessus ou au-dessous de l'ombre de celle-ci, et elle évite par là la perte momentanée de lumière qui aura lieu dans la nuit du 13 au 14 octobre.

La rareté des éclipses soit de soleil, soit de lune, visibles en France depuis quelques années, fait de cette éclipse une sorte de rareté astronomique à laquelle on fera plus attention que dans un autre temps où il n'y aurait pas, comme aujourd'hui, disette d'éclipses, visibles en Europe. Mais, à partir de la belle éclipse de soleil du 15 mars 1858, les amateurs seront favorisés d'un grand nombre de ces beaux specta-

cles célestes.

Voici, en prenant la terre entière, et non une localité restreinte, le nombre des éclipses qui se produisent tant pour le soleil que pour la lune. Les compilateurs d'ouvrages élémentaires ont rarement transcrit ces données de la science.

Pendant une période de dix-huit ans il y a en moyenne une soixantaine d'éclipses, savoir : vingt-neuf de lune et quarante et une de soleil. C'est environ quatre par an.

Il ne peut y avoir en tout plus de sept éclipses ni moins de deux. D'où il suit que quand il n'y en a que deux, ce sont deux éclipses de soleil; de plus, quand il y a sept éclipses, il s'en trouve cinq de soleil et deux de lune. Quoique le nombre des éclipses de soleil soit presque le double du nombre des éclipses de lune, il y a beaucoup moins de personnes qui aperçoivent celles de soleil, car la lune ne cache le soleil qu'à une très-petite partie des habitants de la terre, tandis que quand le disque de la lune vient à perdre sa lumière, tous les hommes qui peuplent la moitié de la terre qui a la lune visible sur l'horizon sont témoins de ce subit affaiblissement d'éclat de la lune dans son plein.

Pour représenter cette différence d'effets, imaginez que dans une vaste salle de réunion on place une des lampes avec son globe dépoli sur une table au milieu de l'assemblée et qu'une personne circule autour de cette table.

Elle cachera la lampe successivement à plusieurs des assistants; mais si l'on supprime tout à fait la lumière du globe dépoli en abaissant la mèche, le phénomène d'obscurité se produira pour toutes les personnes du salon. L'expérience est d'une dame qui le matin avait assisté au cours d'astronomie que l'illustre Arago faisait à l'Observatoire et qui était poussée à bout par les objections d'un contradicteur plus éloquent qu'elle.

— On sait que de 1839 à 1854 la consommation du tabac a augmenté dans des proportions immenses, et cette progression continue. C'est surtout à Paris que cette augmentation a été remarquable. Le livre de M. Husson, sur les consommations de Paris, donne à cet égard de curieux détails.

Le produit de la vente cette plante, qui n'était à Paris, en 1839, que de 9,647,783 fr., s'y est élevé, en 1854, à la somme de 17,765,236 fr. De 1839 à 1854, la quantité de tabac à fumer ordinaire consommée par les Parisiens se double à peu près, pendant que celle afférente aux cigares se quintuple; en revanche, la consommation du tabac à priser est, pour cette période, en voie de diminution sensible.

Si, pour répartir les quantités de tabac entre tous les individus, au nombre de 420,000 environ, qui à Paris sont en état de faire usage de cette substance, — composant la population probable des fumeurs parmi les individus mâles au-dessus de quinze ans, y compris, bien entendu, la garnison, — l'on prend pour base l'année 1854, on trouve que chaque habitant fumerait cumulativement en moyenne :

1 kil. 913 de tabac, 143 cigares, Et 4 cigarettes.

Si l'on fait une masse unique des tabacs à fumer de toute espèce ainsi que du tabac à chiquer, et si l'on compte les cigares au taux de 250 pour un kilogramme, et les cigarettes à raison de 1,000 pour parfaire le même poids, on voit que chaque individu consommerait 2 k. 749 par an.

En Angleterre, la consommation est de 16 onces par tête.

— Un bon compagnard était venu à Arras la bourse assez largement garnie; elle contenait 745 fr. en or; il la tenait serrée dans la poche de son gilet; mais cette poche était percée et la bourse s'en échappa. On peut juger du saisissement qu'il éprouva quand il s'en aperçut. Son premier soin fut de mander le crieur de la ville, et il attendait avec anxiété le résultat de cette publication, quand il apprit que déjà la bourse était déposée au bureau de police, où elle lui serait remise.

Il y courut, bénissant la Providence, qui avait fait tomber sa bourse entre les mains d'un honnête homme, Napoléon Thomas, dit Jésus, portefaix, qui, pour couronner par un trait de délicatesse un trait de probité, a généreusement fait verser au bureau bienfaisance la récompense qui lui était offerte.

— Hier, au moment où le convoi du chemin de fer allait arriver à la station, sur le territoire d'Etampes (Seine-et-Oise), un des voyageurs, M. Isidore X..., âgé de quarante-huit ans, eut la fatale pensée de vouloir passer d'un wagon dans un autre pendant que le train était encore en marche. A peine, après avoir ouvert la portière, eut-il descendu sur la plate-bande qui sert de marche-pied, qu'il perdit l'équilibre et fut violemment lancé sur le sol, où il resta sans mouvement. Relevé aussitôt par le cantonnier, il fut transporté dans une maison voisine. Un médecin fut appelé; mais ses soins furent inutiles: M. X... était mort instantanément par suite d'une rupture de la colonne vertébrale.

— La Normandie raconte, en ces termes, les exploits d'un rat : « Le sieur D..., limonadier, rue Armand-Carrel, s'était couché avant hier après avoir, suivant son habitude, fait une tournée dans son établissement et s'être assuré que tout y était bien en ordre. Quelle ne fut pas sa surprise, hier matin, en se levant, de se trouver au milieu d'une mare d'eau-de-vie dont l'odeur le suffoqua tout d'abord en entrant dans son magasin. Examen fait, il reconnut que le robinet d'un baril contenant environ cent litres d'eau-de-vie était à moitié ouvert, et que le baril était complètement vide. Le sieur D... s'assure d'abord que les fermetures du magasin étaient restées intactes; en continuant ses recherches, il trouva près du comptoir deux bouteilles brisées ayant contenu des liqueurs.

De plus en plus étonné, il voulut poursuivre ses investigations jusqu'au bout et pria quelques personnes de l'aider à dérangier son comptoir, seul point qui lui restât à vérifier. C'est là seulement qu'il eut le mot de l'énigme. Il trouva dans un coin un rat complètement ivre, et il conclut de la présence de cet animal que c'était à lui que l'accident devait être attribué. Or, voici comment il explique ce fait bizarre : le rat, en passant sur les rayons où se trouvaient les bouteilles de liqueurs, en avait fait tomber deux; le bruit qu'elles avaient fait en se brisant avait effrayé le quadjuprédé rongeur qui, en se sauvant avec précipitation, avait accroché et tourné la clef du robinet de manière à laisser assez de jour pour que le liquide pût s'échapper entièrement du fût. Le dommage occasionné par cet accident est évalué à 200 fr. »

M. Joachim Léonard, marbrier, rue Saint-Maurice, N.° 9, à Roubaix (route de Tourcoing), a l'honneur d'informer les personnes qui auraient des inscriptions à faire graver sur pierre ou sur marbre que le prix de la gravure de chaque lettre ne coûtera que 5 centimes.

Les soins les plus minutieux sont apportés à la gravure qui lui est confiée. On peut se convaincre de la pureté et de la régularité de ses travaux, par l'inspection des monuments dont l'érection lui a été confiée dans les cimetières de Lille, de Fives et de Roubaix.

Le lundi et le jeudi, de deux heures à six heures, M. Joachim Léonard est visible à son quai de déchargement de Lille, établi au faubourg Saint-Maurice, près le cimetière. A Roubaix, le bureau est ouvert tous les jours avant midi.

Voici une innovation qui est appelée sans doute à un grand succès :

Il s'agit d'une modification apportée aux mécaniques à la Jacquart.

Jusqu'à ce jour, il paraissait impossible de rien changer à ce qui existe; c'était là, du moins, du plus grand nombre.

M. Pierre Delpote, fabricant à Roubaix, vient de résoudre ce problème de la manière la plus satisfaisante et surtout la plus économique.

Nous regardons comme un devoir de donner quelques explications concernant ce progrès dont l'utilité est incontestable.

La disposition actuelle des mécaniques à la Jacquart, ou les aiguilles, crochets, élastiques, trosses de cylindres, sont tous posés en carré et à angle droit, exige l'emploi d'assez grands cartons dont les trous sont également percés en carré et à angle droit. Cela amène d'abord une perte inutile de matière.

L'inventeur du système dont il est ici question, s'apercevant qu'en disposant les trous de ses cartons en diagonale ou contre-séplés, on en placerait le double sur le même espace, s'est proposé pour but de faire une économie de moi-

tié sur la matière des cartons en faisant ceux-ci plus étroits. Il est parvenu à ce résultat en mettant en pratique son système en diagonale.

L'inventeur n'apporte d'autres changements à la mécanique ordinaire à la Jacquart que ceux-ci : 1.° Il ôte la planchette aux aiguilles pour la remplacer par une planchette qui est moitié plus étroite, et dont les trous sont contre-séplés ;

2.° Ce système l'amène tout naturellement à modifier la construction de ses aiguilles qui ne pourraient tenir sur un espace si étroit ;

3.° Il change le cylindre, et chauffe pan, diminué de moitié en largeur, est également percé de trous contre-séplés ou en diagonale. L'inventeur emploie un cylindre à six pans pour plusieurs avantages inutiles à décrire ;

4.° La disposition des crochets est aussi modifiée : au lieu de tomber à angle droit sur la planchette à collets, ils sont contre-séplés ;

5.° La conséquence de ces modifications amène dans une mécanique ordinaire à la Jacquart les changements que voici : un nouveau cylindre, une planchette aux aiguilles, une planchette à collets, un étui, et une garniture d'aiguilles.

Tels sont les changements bien simples apportés dans le mécanisme existant aujourd'hui. La dépense à faire est peu considérable, nous oserions même ajouter qu'elle est minime si on la compare aux résultats qu'on obtiendra.

M. BROUX, constructeur-mécanicien, rue du Fresnoy, est seul autorisé par M. Pierre DELPORTE à établir et à vendre les nouvelles mécaniques.

Le mot de la charade insérée dans le dernier numéro est Pin-son.

CHARADE.

En cuivre, bronzé, étain, Et d'un fréquent usage Premier de main en main Signale son passage; Second dans un pays lointain Est bien souvent économique, Scientifique, Ou politique.

Mais l'entier chez le sexe est qualité du cœur; C'est le bonheur, la paix, c'est surtout la douceur, Cette vertu domestique ! Z.

Prix moyen (à l'hectolitre) des marchés du département, plus Arras.

Table with 3 columns: Semaine courante, Blé blanc, Blé macaou. Values: 30 93, 25 83, 31 35, 26 31.

Baisse . . . 0 42 0 48

TAXE DU PRIX DU PAIN

Table with 2 columns: Pain de ménage, Pain de 2.° qualité, Pain blanc, Pain de fleur, Les deux pains, Les quatre pains, Les huit pains. Values: 36, 41 50, 47, 7, 14, 28, 56.

KARMESSSES.

Dimanche 19 octobre.

La Chapelle-d'Hrmentières, — Lambersart, Lys-lez-Lannoy, — Prêmesques.

EN VENTE

au Bureau de ce Journal :

LA NUIT, barcarolle à 2 voix ROSE D'UN JOUR, romance LE BRICK, romance

Paroles de M. Léon LIZOT; musique de M. SINSOILLIEZ.

Prix : 4 FR.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Bulletin commercial.

Bourse des Marchandises de Paris du 15 octobre.

Table with 2 columns: HUILES: Colza, la tonne; ESPRIT 3/6: Disponible Montpellier; SAVONS: Disponible; SUIF DE FRANCE.

Halle aux farines de Paris du 15 octobre.

Table with 2 columns: Arrivages, Ventes, Restant, Cours moyen du jour, Cours taxe quinzaine.

MARCHÉ DE BERGUES du 13 octobre.

Table with 2 columns: GRAINS ET GRAINES: Blé blanc, Blé tre. qualité, Blé 3e. qualité, Seigle, Orge, Avoine, Fèves, Haricots; Pois jaunes, Pois bleus, Vesces, Sarrasin, Cameline, Craie de lin, Colza d'été, Colza d'hiver, Pommes de terre.

MARCHÉ DE CAMBRAI du 14 octobre.

Table with 2 columns: GRAINS ET GRAINES: Blé tre. q., Scourg., Seigle, Avoine, Colza, Éillette, Lin; Colza ép., Éillette q., id., id., Chanvre, Cameline, Lin; TOURTEAUX: Colza, Éillette; FARINES: 1.° qual., 2.° id., 3.° id.

MARCHÉ D'ARRAS du 15 octobre.

Table with 2 columns: GRAINS ET GRAINES: Blé blanc, Blé roux, Féverolles; HUILES: Éill. s., A froid, Rousse, Colzab., Id. à cl., Id. p. q., Lin., Cam., Camel.

MARCHÉ D'ARRAS du 15 octobre.

Table with 2 columns: GRAINS ET GRAINES: Blé blanc, Blé roux, Féverolles; HUILES: Éill. s., A froid, Rousse, Colzab., Id. à cl., Id. p. q., Lin., Cam., Camel; TOURTEAUX: Éillette, Colza, Lin, Camel, Chanvre; FARINES: 1.° qual., 2.° id., 3.° id.

PRIX DES HUILES A LILLE le 16 octobre.

Table with 2 columns: GRAINES: Colza, Éillette bon goût, Idem rousse, Cameline, Chanvre, Lin (du pays), Idem (étranger); HUILES: Huile épurée pour quinquet l'hec., Idem. pour réverbères.

BOURSE DE PARIS DU 16 OCTOBRE.

Table with 4 columns: Dernier cours, Hausse, Baisse. Values: 3 p. 100, 4 1/2 p. 100, Act. de la Banc. 3900.